

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 763 expulsant un individu du territoire

n° 763

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 juillet 1948

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1948

Date du numéro  
31 juillet 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 1S juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1955 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du commandant la brigade de gendarmerie de Djibouti,

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Est expulsé du territoire de la Côte française des Somalis : Mohamed Liban, Somali Haberawal, né vers 1977 à Bohaart (Somaliland), fils de Liban Gueled et de Khadidja Dawalé (condamné à 6 mois de prison pour vol), Art, 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera,

pour le gouverneur

**LIURETTE**